

Bureau des élections et de la réglementation

Arrêté du 16 novembre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans les communes du département

Le préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11,
Vu le décret du Président de la République du 20 septembre 2023 portant nomination de M. Michel VILBOIS en qualité de préfet du Tarn ;
Vu le décret du Président de la République du 7 juin 2023 portant nomination de M. Sébastien SIMOES, secrétaire général de la préfecture du Tarn, sous-préfet d'Albi ;
Vu l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Sébastien SIMOES, secrétaire général de la préfecture du Tarn, sous-préfet d'Albi ;
Vu les propositions des maires des communes concernées ;
Vu les désignations des représentants par les présidents des tribunaux judiciaires d'Albi et de Castres ;
Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal,

Sur proposition du sous-préfet, secrétaire général de la préfecture

Arrête

Article 1^{er} - Les membres des commissions de contrôle des communes du département du Tarn sont nommés pour une durée de trois ans, conformément au tableau joint en annexe.

Article 2 - La commission de contrôle est chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs concernés contre les décisions prises par le maire, préalablement aux recours contentieux. Elle s'assure également de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle accède à la liste des électeurs inscrits dans la commune extraite du répertoire électoral unique et permanent. Le secrétariat de la commission est assuré par les services de la commune.

Article 3 - La commission se réunit au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin. Ses réunions sont publiques.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture du Tarn et les maires des communes du département du Tarn sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Tarn.

Pour le préfet, par délégation,
Le secrétaire général,



Sébastien SIMOES

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse soit par courrier, soit par l'application informatique télé-recours accessible sur le site www.toulouse.fr dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

IRDT COMMUNES POPULATION Conseillers municipaux

Liste 2 Liste 3 Liste 2 Liste 3

IRDT	COMMUNES	POPULATION	Conseillers municipaux			
C	Alquevede	5795	Yves COUZIME Sylvie ZACARIAS	Aimé-Marie ROMERO	Guillaume GARCIA	
lbi	Albi	49094	Nathalie FERRAND-LERFRANC	Jean-Christophe DELAUNAY Alain REY	Pascal PRAGNERIE	
lbi	Arthes	2517	Ives GRAYSSAC Paul JUAREZ	Jean ESQUEPRE Dominique RAJULT Claude TERNAL		
C	Aussillon	5892	Dominique PETIT Isabelle BOUSSET	Françoise MIALHE Christal GLORES Bernard ESCUDIER Pravice ZELMIRE	Benoît CURBAO Michele LOPEZ	
lbi	Blaye-les-Mines	2925	Claude MASSOL Joël VIGUIER	Georges ELZBIECIAK Gérard DE DANTELOURE Jean-Francis RABEAU Isabelle TRICET Magali BESSOLLES	Samuel BREILLER-TARUY	
lbi	Brens	2367	Sandrine LUVIERO Evelyne BRETIGNE			
C	Buriats	2014	Nicole VINCENT Jean-Marc REY			
lbi	Cadaiden	1528	Pascal SANLEFRANQUE Stéphane POUGET	Danielle STEVENSON Philippe COUDERC Céline VERGE		
lbi	Captieux-Mines	2590	Christine BARBE Denis NOWDZYTA	Sébastien RAYNAUD Leclit FOURNALS Christophe DIAZ	CHRISTINE MICHELLE BOISSY FRÉDÉRIK LEVY	
Jdf	Carmon d'Albi	2125	Yvonne GAYRAL Jean-Marc NESEN	Renne BIZOUARD	FRANCK BONTON	
lbi	Carmaux	9870	François BOUYSSIE	Sylviane PERA Dulce ORTIG Patricia LYAUCAYRAUD	Rachid TOUZANI	Mylène KULFAD-TESSON
lbi	Castelnau-de-Lévis	1619	Marian BORTELLE Elsa KLAVUJ	Raouline DURAND	Anne GALIBER DAUCUE	
C	Castres	40394	Guillaume ARCESE	Marie DASTE MORON		
lbi	Cunac	1654	Marilyn LAFON Dominique BARBUJO	Carole CARGEN-C Eloïse CARRIERE Anne BLACQUIERES	Sophie FRERE Delphine STIMINES-GALINE	
lbi	Féargues	1334	Mathilde SOUBEDIENNE Éric MARQUES	Nathalie CARRIE Muriel BEPAL Lydie FOISSAC	Caroline CANTIE	
lbi	Galliac	15245	Gaëlle CARRAMUSA	Marie MOUJARDI Monique GUILLE	Jean BATAILLON	
C	Graulhet	12914	Jérémy LEMOINE Jean-François GARCIA	Bénédict CALLE Jean-Paul GAUTHRAND Nathalie FARE	Séphine DUBOIS Christophe DIAGALHAES	
lbi	Lacour	2150	Sophie SALLARD Julien VISSE	Sylvie SOMMAY Florence TESTINI Frédéric CONDARQUES	Richard COLLET	
lbi	Lauréc	1706	Claude COUGENEC Nathalie WONTIEZ	Eloïse SARTHE Genevieve BOUTIE	Dominique RAMUSCELLO Quentin VICENTE	
C	Lavaur	10820	Pauline ALBOUY-POMPONINE	Fidélité RERY Isabelle LESPIARD Maquie DELCOUX-POINDRELLE	Regis NAVELLOU	Sarah DEFAIS
lbi	Le Gâric	1272	Julien BLANC Sophie TISSIER-SOUTHIADE	Alain FÉU Laurdy CANAC		